

Comité de pilotage du 13/11/2012

Collèges représentés :

- Collectivité (Mairie de Toulouse), M. Jean-Paul PLA
- Solistes, Nicole PRADELIER
- Partenaires (Maisons des chômeurs, TO7), Françoise B-MARTY
- Fondateur, Frédéric BOSQUE et Andréa CARO
- Prestataire, -

Equipe : Bruno DE MENNA et Emilie BOUTIN

Relevé de décisions

STATUTS

- Décision : Article 12 alinéa 1 il a été décidé d'enlever le mot minimum
- Validation des statuts et signatures pour dépôt en préfecture

SOL E BOX

- **Choix du copil = Q1 option 2**

Question 1 à propos d'un paiement en Sols-Violette chez un prestataire Sol

La Sol-ebox traite l'ensemble des coupons sans s'arrêter. A la fin, le cas échéant, la Sol-ebox affiche le montant et le nombre de coupons périmés. Le prestataire récupère les coupons périmés repérables par le mot "PERIME" imprimé en lettres majuscules.

- **Choix du copil = Q2 option 3**

Question 2 à propos d'un nantissement chez un comptoir de change

La Sol-ebox traite l'ensemble des coupons sans s'arrêter. Les coupons périmés sont remis en circulation avec la nouvelle date limite de validité. Ils sont en revanche comptabilisés pour facturation mensuelle de la fonte.

Dans toutes les options, un voyant orange s'allume et la Sol-ebox affiche le montant et le nombre de coupons périmés s'il y en a.

BILAN

Lecture et validation du bilan sol-violette pour présentation lors du FRESS (Forum Régional de l'Economie Sociale et Solidaire) : à envoyer aux membres du COPIL.

KIOSQUE

Faire vivre le kiosque avec des solistes bénévoles et des prestataires. Construire le projet avec de la mobilisation.

Le local de l'association manque d'accessibilité, une recherche d'un nouveau local est engagée.

Prochain COPIL mardi 11 décembre 2012 à 18h00